RDC: le gouvernement saisit l'OACI pour dénoncer les attaques rwandaises de brouillage compromettant sa sécurité du transport aérien civil.

https://actualite.cd/

- Lundi 29 juillet 2024

Un militaire de l'armée rwandaise

Le gouvernement dit avoir saisi l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), agence spécialisée des Nations Unies qui coordonne les principes et les techniques de navigation aérienne internationale et favorise la planification et le développement du transport aérien international pour dénoncer les attaques rwandaises de brouillage compromettant la sécurité du transport aérien civil en République Démocratique du Congo.

Dans un communiqué rendu public ce lundi 29 juillet 2024, Kinshasa révèle que ces interférences "dangereuses" sont observées dans les systèmes de positionnement global (GPS) des avions. Ces perturbations, causées par des attaques de brouillage et d'usurpation d'identité (spoofing »), touchent les zones de vol de la province du Nord-Kivu autour de Goma, incluant Beni, Butembo, Kibumba, et Kanyabayonga.

"Ces actes compromettent gravement la sécurité du transport aérien civil, posant un risque significatif pour tous les vols, y compris les compagnies aériennes commerciales. De plus, ils mettent en danger les missions humanitaires essentielles menées pour soutenir les populations locales victimes des violences perpétrées par des troupes rwandaises sur le territoire de la République Démocratique du Congo", dit le communiqué du ministère de la communication et médias

Une enquête technique, réalisée par les services compétents, a-t-il poursuivi, a confirmé que ces brouillages sont l'œuvre des Rwandan Defense Force (RDF) et de ses alliés, les terroristes de l'AFC/M23. À en croire le gouvernement, cette investigation a été corroborée par des rapports d'acteurs internationaux opérant sous mandat international du Conseil de sécurité des Nations Unies dans les domaines de l'aide humanitaire et des opérations de paix ainsi que des Organisations Non Gouvernementales internationales.

"Le Gouvernement de la République condamne fermement ces actes, qui constituent des violations graves du droit international, comparables à l'usage d'armes de guerre contre des cibles civiles. Ces actions sont un élément supplémentaire illustrant davantage le mépris avéré du Rwanda pour le droit international et la protection des vies civiles. La République Démocratique du Congo, partie à la Convention relative à l'aviation civile internationale de 1944, a saisi les instances régionales de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) pour demander des sanctions appropriées", plaide la République Démocratique du Congo

Les relations entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda se sont détériorées depuis plusieurs années maintenant. Kinshasa accuse Kigali de soutenir le M23 à la base de la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire dans la province du Nord-Kivu.

Depuis la résurgence du M23, Kinshasa avait décidé de suspendre différents accords coopération avec le Rwanda. De son côté, le M23 soutenu par le Rwanda a élargi sa zone d'influence dans la province du Nord-Kivu malgré les appels de retrait des organisations régionales et internationales.

Clément MUAMBA